
Comment les CGN trompent-ils les personnes enceintes ?

Les CGN ont une longue histoire de tromperie. Voici des tactiques que certains centres ont utilisées par le passé :

- ❑ Donner l'impression d'être une clinique médicale ou un centre d'aide professionnel.
- ❑ Changer leur nom pour paraître pro-choix et laïque, ou sous-entendre qu'ils offrent des soins abortifs.
- ❑ Acheter des emplacements Google pour que leur site apparaisse en premier dans les résultats de recherches de cliniques d'avortement.
- ❑ Promettre de donner des informations sur toutes les options, mais refuser de référer pour des soins abortifs ou de la contraception.
- ❑ Cacher qu'ils sont anti-avortement ou affiliés à une religion.
- ❑ Affirmer offrir de l'aide à toutes les personnes enceintes, sans égard à leur religion, leur identité culturelle ou de genre, mais en réalité, ne proposer aucun services culturellement éclairés ou soins d'affirmation du genre.
- ❑ Faire des promesses exagérées d'aide, tel que de l'aide financière, des traitements médicaux et des soins pré- et post-nataux. En réalité, ces services sont souvent très limités.

Comment les CGN maltraitent-ils les personnes enceintes ?

Les CGN propagent souvent de la désinformation, cachent de l'information, ou même, maltraitent les personnes enceintes. Voici des tactiques que certains centres ont utilisées par le passé :

- ❑ Désinformer à propos de l'avortement et exagérer ses risques. L'avortement peut être décrit comme causant des dommages physiques, psychologiques et émotionnels à long terme. On peut dire aux client(e)s que l'avortement augmente le risque de cancer du sein, de futures fausses couches, de stress post-traumatique, d'infertilité, et même, de décès. (C'est faux.)
- ❑ Déconseiller la contraception et refuser de donner de l'information sur celle-ci, sauf pour en exagérer les points négatifs (comme d'affirmer que les condoms ne préviennent pas les ITSS).
- ❑ Affirmer que certaines méthodes contraceptives sont en fait des produits abortifs, incluant la contraception d'urgence, les stérilets et la pilule contraceptive (c'est faux).
- ❑ Employer des méthodes et un langage fait pour effrayer, horrifier et confondre les personnes considérant l'avortement, ce qui peut entraîner culpabilité, anxiété et un traumatisme émotionnel.
- ❑ Persuader les personnes enceintes de ne pas avoir recours à l'avortement, même dans les circonstances les plus désespérées, telles qu'un défaut létal au fœtus, des risques pour la personne enceinte ou en cas de viol.

- ❑ Retarder le résultat du test de grossesse pour exposer les client(e)s à leur propagande anti-choix ou religieuse, comme des vidéos contre l'avortement ou des poupées de fœtus pour illustrer le développement
- ❑ Présenter le résultat du test de grossesse de manière ambiguë, ou même, de faux résultats, dans le but de retarder ou d'empêcher l'avortement.
- ❑ Si la personne n'est pas enceinte, la persuader de rester abstinente et présenter les relations sexuelles prémaritale comme mauvaises et dangereuses.
- ❑ Promouvoir l'abstinence hors mariage, peu importe la situation de la personne et ses valeurs morales. Par exemple, les CGN peuvent conseiller aux femmes de ne pas avoir de sexe avec leur conjoint.
- ❑ Ne pas respecter les valeurs spirituelles de la personne en imposant des valeurs fondamentalistes chrétiennes ou patriarcales.
- ❑ Abuser de la confiance de la personne en brisant la confidentialité (p.ex. en appelant chez elle pour la supplier de ne pas avorter, ou en appelant ses parents ou sa famille).
- ❑ Faire une échographie pour dissuader la personne enceinte d'avorter, malgré que son utilisation non-médicale devrait être évitée.
- ❑ Offrir du "soutien" post-avortement en utilisant un modèle religieux basé sur la culpabilité, le pardon et la rédemption.

Où obtenir de l'information fiable et des références ?

Appelez la ligne d'accès de Action Canada pour la santé et les droits sexuels :

1-888-642-2725 pour de l'information non-biaisée à propos des services d'avortement et les centres d'aide. Ou textez au 613-800-6757.

Comment contrer les CGN ?

Si vous avez eu une expérience dans un CGN, nous vous encourageons à la déclarer et à la documenter. Vous pouvez rester anonyme, mais les histoires d'expériences réelles aident à dévoiler la vérité sur les CGN, et peuvent être efficaces pour éduquer les médias et les politicien(ne)s. Merci de déclarer votre expérience ici :

www.arcc-cdac.ca/share-your-cpc-story

Vous pouvez consulter le site web et les réseaux sociaux de votre CGN local pour vérifier s'il utilise de l'information trompeuse dans ses publications. Parfois, les médias locaux publient des articles flatteurs sur les CGN et rapportent leurs événements, subventions et distinctions. Si c'est le cas, contactez le média ou le bienfaiteur pour vous en plaindre.

Vous pouvez aider à éduquer les autres à l'aide de publications sur les réseaux sociaux, d'articles d'opinion ou de lettres à l'éditeur ; en distribuant des dépliants comme celui-ci, ou en discutant du sujet avec famille et ami(e)s.

Ressources

Une étude révèle que les « centres de grossesse d'urgence » sont trompeurs et manipulateurs Mars 2023. Coalition pour le droit à l'avortement au Canada et BC Humanist Association.

<https://www.arcc-cdac.ca/etude-cpcs-anti-choix/?lang=fr>

Liste de centres de grossesse non réglementés au Canada. Coalition pour le droit à l'avortement au Canada.

<https://shorturl.at/ynkUO>

[Anglais] How to Identify Fake Clinics. Abortion Rights Coalition of Canada.

<https://shorturl.at/5AT3B>

Trouver du soutien pro-choix. Action Canada pour la santé et les droits sexuels. www.actioncanadashr.org/finding-pro-choice-pregnancy-supports

Contactez nous !

Ce dépliant a été préparé par :

La Coalition pour le droit à l'avortement au Canada (ARCC-CDAC)

B.P. 2663, succ. princ.,
Vancouver (C.-B.) V6B 3W3

Courriel	info@arcc-cdac.ca
Web	www.arcc-cdac.ca/fr
TikTok	@abortionrightscoalition
BlueSky	@abortionrightscan.bsky.social
Instagram	abortionrightscoalitioncan
Facebook	AbortionRights



Attention aux centres de grossesse non réglementés

Plusieurs centres qui conseillent les personnes enceintes sont en fait des organismes chrétiens anti-avortement. Leur principal objectif est d'empêcher les avortements. Ces centres ne sont pas des établissements médicaux, et la plupart de leurs "conseiller(ère)s" sont des bénévoles n'ayant aucune formation reconnue en conseilance.

Nous les appelons « centres de grossesse non réglementés » ou CGN – bien que plusieurs se dénomment différemment. Ce dépliant réfère à tous ces endroits comme des CGN.

Les études montrent que les CGN désinforment et tente de dissuader les personnes enceintes d'avoir recours à l'avortement. Les client(e)s décrivent un langage enflammant et avoir reçu de fausses informations. Certain(e)s disent que leur confidentialité a été brisée, et que la maltraitance des CGN a menacé leur santé.